

GRDR

Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural

Migration, citoyenneté et développement

66/72 rue Marceau
93109 Montreuil France
Métro : Robespierre

Tél. 01 48 57 75 80
Fax. 01 48 57 59 75
email : grdr@wanadoo.fr
www.grdr.org

Association loi 1901

Programme de valorisation des migrants, acteurs de développement Renforcement des initiatives de co-développement

Document programme – Année 2006

Février 2006

Préambule

Depuis 2001, la stratégie d'intervention du GRDR dans le Bassin du fleuve Sénégal et en Casamance est marquée par la volonté de poursuivre le renforcement des capacités des organisations à la base tout en intégrant avec elles les enjeux et espaces ouverts par les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté et les politiques de décentralisation.

Nous avons parallèlement repensé, et ce dès 2002, notre rôle dans l'accompagnement des associations de migrants dans l'appui au développement de leurs régions d'origine, toujours dans le souci d'une compréhension des nouveaux enjeux locaux et des opportunités offertes, pour leur implication de façon efficiente.

Les deux programmes PAIDEL et PIMDERO¹, d'abord conduits séparément par nécessité de recherche action, puis fusionnés en 2005, ont traduit les nouvelles orientations et principes d'action du GRDR sur le double espace de la migration pays d'accueil / pays d'origine.

L'évaluation de 2004, organisée conjointement pour les deux programmes, a consacré la pertinence et l'efficacité de l'approche ascendante de développement local mise en œuvre dans les 24 collectivités appuyées dans le bassin du fleuve Sénégal et en Casamance. Les acteurs locaux et les pouvoirs publics se sont appropriés le vocabulaire et la démarche, et beaucoup ont saisi l'utilité de ce mode de gouvernance locale et de la transparence dans la gestion des affaires publiques.

Parallèlement, d'un mode de regroupement villageois les migrants se sont tournés vers un mode de regroupement communal et ont enclenché des dynamiques qui ont légitimé leur action tant dans leurs pays d'origine que désormais dans leurs lieux d'accueil. Aussi et malgré sa fragilité et l'insuffisance de capitalisation de la démarche, le dispositif PAIDEL-PIMDERO est crédité par les acteurs locaux et institutionnels d'un capital d'innovation et d'un potentiel de co-développement important.

L'année de transition 2005, qui vient de s'achever, a permis de parfaire la capitalisation de la démarche (60% des outils capitalisés) et d'en assurer une large diffusion. Sous la pression des migrants mais aussi des élus locaux et des pouvoirs publics, nous n'avons pas échappé à un élargissement de l'appui à une dizaine de nouvelles communes (2 en Mauritanie, 4 au Sénégal et 4 au Mali). Nous avons également accepté d'assurer des missions d'appui conseil et d'appui technique auprès des programmes et acteurs institutionnels dont les programmes bilatéraux français (ADDEL/AFD au Sénégal, Vaincre/AFD et PADDEM/SCAC en Mauritanie et le FSP codéveloppement au Mali) et la coopération espagnole à Ziguinchor.

L'année 2006, objet de la présente requête, est une période charnière où nous aurons la double exigence d'une part de renforcer les capacités des acteurs du développement local tout en valorisant l'ensemble des résultats et outils de la démarche PAIDEL-PIMDERO et d'autre part de proposer, à l'aune des concertations avec nos partenaires, une seconde étape de recherche action qui fasse évoluer notre démarche d'appui au développement local à un niveau intercommunal, régional et transfrontalier.

¹Le Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Local (PAIDEL) dans le BFS (2001-2003 avec une année supplémentaire sans avenant budgétaire pour 2004). Le programme Promotion de l'Implication des Migrants dans le Développement de leur Région d'Origine (PIMDERO) en France (2002-2003 avec une année supplémentaire sans avenant budgétaire pour 2004).

Le transfert aux communes de la gestion des ressources naturelles en préparation au Mali, la démocratie locale et la citoyenneté promues pour la phase de transition démocratique en Mauritanie, les partenariats communaux multi acteurs au Sénégal, et le renforcement des logiques de codéveloppement sur le double espace, seront autant d'axes à explorer et partager avec nos différents partenaires.

Par ailleurs et de façon transversale, l'objectif pour 2006 est de gagner en visibilité et donc d'initier une plate-forme pour le développement local au niveau du bassin du fleuve Sénégal. Promouvoir des instruments de type « centre de ressources » couplé à un lieu de production de l'information, d'évaluation et d'analyse, telle sera la finalité du Forum sur le développement local que nous organiserons en novembre 2006 et où seront associés les partenaires français de coopération décentralisée.

Enfin, si en 2005 où nous avons choisi de présenter une requête unique sur le double espace de la migration (BFS - France), en 2006 nous nous sommes attelés à rendre réel l'exercice d'autonomie opérationnelle des dispositifs pays. Ainsi, chaque cellule du GRDR dans le bassin du fleuve Sénégal et en Casamance, et l'équipe chargée d'animer le lien sur le double espace à Montreuil, a défini en liaison avec les partenaires locaux et en cohérence avec les enjeux et les contextes spécifiques à chaque zone, les objectifs de son programme 2006.

- [Requête de la cellule du GRDR Kayes \(Mali\)](#)
- [Requête de la Cellule du GRDR Sélibaby \(Mauritanie\)](#)
- [Requête de la cellule du GRDR Bakel&Matam \(Sénégal\)](#)
- [Requête de la cellule du GRDR Ziguinchor \(Sénégal\)](#)
- [Requête du programme « double espace » \(France\)](#)

Liste des sigles et acronymes

ABDI	Association Boullienne pour le Développement et l'Insertion
ARC...e/F	Association des Ressortissants de la Commune de ... en France
ADECYF	Association pour le Développement du Cercle de Yélimané en France
ADL	Animateur de Développement Local
AMCDF	Association des Migrants du Cercle de Diéma en France
CCC	Cadre de concertation communal
CCC	Centre de Conseil aux Communes (au Mali)
CCFD	Comité Catholique de lutte contre la Faim et pour le Développement
CDL	Comité de développement local
CG 93	Conseil Général de Seine Saint Denis
CPCD	Comité de Pilotage des Communes du Diombuxu (Mali)
CSSSE	Comité de Suivi du Symposium des Sénégalais de l'Extérieur
CUF	Cités Unies France
FDL	Fonds de développement Local
FSP Codev.	Fonds de Solidarité Prioritaire pour le Codéveloppement (MAE : Mali, Sénégal)
GEANTS	Générons Ensemble des Acteurs pour de Nouveaux Territoires Solidaires (UNADEL-NPC)
GRDR	Groupe de Recherche et de réalisations pour le Développement Rural
GRAF	Groupement des Retraités de l'Education et de la Formation (France)
HCME	Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur
ICC	Instances de Concertation Communales
IDELIF	Initiatives de Développement Local en Ile de France (UNADEL-IDF)
MAE	Ministère des Affaires Etrangères
ODM	Objectifs du millénaire
ONG	Organisation non gouvernementale
OSI	Organisation de Solidarité Internationales
OSIM	Organisation de Solidarité Internationales issues des migrations
PAIDEL	Programme d'appui aux initiatives de développement local
PAMAM	Programme d'Appui aux Mouvements Associatifs Migrants (GRDR)
PAP	Plan d'actions prioritaires
PASK	Projet Aftout-Sud Karakoro (R.I.Mauritanie)
PDC	Programme de développement communal (Mauritanie)
PDSEC	Programme de développement social économique et culturel (Mali)
PDL/PLD	Programme de développement local / Programme Local de développement (Sénégal)
PIMDERO	Promotion de l'implication des migrants dans le développement de leurs régions d'origine
PNIR	Programme National d'Infrastructures Rurales (Mali, Sénégal)
PSTE	Pays pauvres très endettés
PRLP	Plan régional de lutte contre la pauvreté (R.I.Mauritanie)
PSIDEL	Programme de Soutien aux Initiatives de Développement Local (Sénégal)
RAME	Réseau des Associations Mauritaniennes en Europe
RIF	Région Ile de France
RNPC	Région Nord Pas de Calais
SCAC	Service de Coopération et d'Action Culturelle
TDR	Termes de référence
UNADEL	Union Nationale des Acteurs de Développement Local

Table des matières

PREAMBULE.....	2
<u>SYNTHESE DU PROJET</u>	<u>6</u>
FICHE « RESUME D’OPERATION »	11
CARTE DE LA ZONE D’INTERVENTION DU GRDR EN AFRIQUE.....	12
<u>DESCRIPTION DE L’ACTION.....</u>	<u>13</u>
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L’ANNEE 2006	14
1.1 CONTEXTE DU PROJET.....	14
1.1.1 Eléments de contexte du PAIDEL : maîtrise de la décision et de l’action	14
1.1.2 Eléments de contexte du PIMDERO : migrant acteur et association partenaire.....	15
1.1.3 Une articulation qui ouvre des perspectives au concept de codéveloppement	15
1.1.4 Evolution du dispositif du G.R.D.R. : renforcement de l’autonomie opérationnelle	16
1.2. JUSTIFICATION DE L’ANNEE DE CONSOLIDATION DU DISPOSITIF PAIDEL-PIMDERO.....	17
1.2.1 Consolidation des résultats de l’évaluation	17
1.2.2 Capitalisation-Diffusion des résultats en Afrique, en France et en Europe.....	20
1.2.3 Renforcement des dispositifs opérationnel et institutionnel.....	21
1.3. BENEFICIAIRES, PARTICIPANTS ET PRINCIPAUX ACTEURS IMPLIQUES DANS LE PROJET.....	24
II. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS	25
2.1. OBJECTIFS GENERAUX.....	25
2.2. OBJECTIF SPECIFIQUE.....	25
2.3. RESULTATS ATTENDUS.....	25
III. ACTIVITES A CONDUIRE PAR RESULTAT	26
3.1. RESULTAT N°1.....	26
3.2. RESULTAT N°2.....	27
3.3. RESULTAT N°3.....	28
3.4. RESULTAT N°4.....	29
IV. MOYENS DU PROGRAMME	30
4.1. RESSOURCES HUMAINES.....	30
4.2. RESSOURCES MATERIELLES.....	30
V. DUREE DU PROGRAMME ET DISPOSITIF DE SUIVI-EVALUATION	31
5.1. DUREE ET CHRONOGRAMME DES ACTIVITES.....	31
5.2. METHODE DE SUIVI-EVALUATION	31
VI. SCHEMA DE FINANCEMENT	32
6.1. BUDGET DU PROGRAMME.....	32
6.2. PLAN DE FINANCEMENTS DU PROGRAMME.....	33
VII. CADRE LOGIQUE DU PIMDERO.....	34
VIII. ANNEXES	36
8.1. CARTE DE L’ILE DE FRANCE.....	36
8.2. CARTE DU NORD PAS DE CALAIS.....	37

SYNTHESE DU PROJET

1- Titre du projet

« Programme de valorisation des migrants, acteurs de développement - Renforcement des initiatives de co-développement ».

2- Localisation exacte du projet

La zone d'action de l'ensemble des activités du GRDR correspond à l'**espace de la migration**, articulé entre les **territoires d'origine** et les **territoires d'accueil** des ressortissants. **Les activités de cette présente requête** sont étroitement liées aux programmes de développement local du GRDR menés en Afrique mais **seront réalisées en France**.

- *Au Mali* - Le cercle de Kayes et progressivement le cercle de Yélimané.
- *En Mauritanie* - Les régions du Guidimakha et du Gorgol.
- *Au Sénégal* - Les départements de Podor, Matam, Kanel et Bakel au Sénégal oriental, - Le département de Bignona en Basse Casamance.
- **En France** - **Les régions Ile de France, Nord Pas de Calais et Haute Normandie.**

3- Calendrier prévisionnel

Dates prévisionnelles de début et de fin de projet : janvier 2006 – décembre 2006.

4- Objet du projet

Le programme PIMDERO était adossé à une Convention Programme (PAIDEL : 2001-2003, prolongée en 2004 sans complément budgétaire) depuis l'année 2002. En 2005, dans une année de transition post-évaluation, ces deux programmes, qui traduisent les nouvelles orientations et principes d'action du GRDR sur le double espace de la migration pays d'accueil / pays d'origine, ont fusionné.

L'année 2006 est une période charnière de renforcement, de capitalisation et de diffusion de l'ensemble des résultats et outils de la démarche PAIDEL-PIMDERO. Toutefois, les activités conserveront une forte dimension de recherche-action puisqu'il s'agira – avec les OSI, OSIM, et partenaires de coopération décentralisée – de compléter, d'enrichir et d'ouvrir tant que possible des perspectives aux initiatives de co-développement à l'échelle européenne.

Enfin, dans le cadre du processus progressif d'autonomisation opérationnelle et institutionnelle, l'accent sera mis sur la formation des responsables de cellules en Afrique dans le but d'élaborer un programme pluriannuel de renforcement des compétences des équipes et de promouvoir la prise de responsabilité par les bases associatives locales du GRDR.

5- Partenaires locaux impliqués :

Au-delà de la liste des partenaires du PAIDEL qui sont effectivement aussi ceux du PIMDERO, le programme développe depuis quatre années des partenariats étroits avec les associations de ressortissants et les collectivités territoriales françaises à différents niveaux d'échelle et plus ponctuels avec des structures techniques et financières d'appui au développement local en Europe.

- ✓ Une cinquantaine d'Associations villageoises et communales de ressortissants Mauritiens, Sénégalais et Maliens, de tous âges résidant en France.
- ✓ Les fédérations malienne et mauritanienne (HCME et RAME) de ressortissants et leur composante « jeunes » (Mauritalents) et « femmes » (*Kaffo* : *Guidimakha* Mauritanien).
- ✓ Les partenaires de coopération décentralisée : communes, intercommunalités, départements et régions.
- ✓ Les partenaires européens : *Indé* (Portugal), *Gao* (Italie), *Fons Catala* (Espagne).

6- Objectifs généraux et spécifiques

Objectifs généraux

- 1°) Promouvoir le rôle des associations de ressortissants acteurs de développement de leurs territoires d'origine et de vie.
- 2°) Accompagner la construction des partenariats de coopération décentralisée par l'identification et la mise en relation des acteurs des deux territoires d'accueil et d'origine des migrants.
- 3°) Contribuer à l'évolution des mentalités vis-à-vis des phénomènes migratoires d'Afrique de l'Ouest en France.

Objectif spécifique

Renforcer l'implication des migrants et la valorisation de leurs actions citoyennes dans les processus de développement local à la fois en Afrique et en France.

7- Résultats attendus et activités prévues pour chacun

Résultat N°1 : Les associations de ressortissants du BFS et de Casamance ont consolidé leurs connaissances des cadres nationaux de décentralisation et des contextes locaux de développement local et adhèrent à la démarche.

Activités pour atteindre le résultat N°1

- Assurer l'accueil-information continu des membres associatifs initiateurs de projets sur les enjeux liés à l'évolution des contextes de développement.
- Former les leaders sur les lois de décentralisation, le rôle de chaque acteur (élus, ICC, ADL) et les processus de concertation - planification communaux.
- Accompagner l'organisation, le déroulement et le suivi des missions en France des acteurs locaux (PAIDEL) à la rencontre des associations de migrants et de leurs partenaires.
- Appuyer les leaders dans la synthèse des documents techniques et la conception d'outils pédagogiques.

Résultat N°2 : Le rôle des migrants « acteurs d'éducation au développement au coeur de leur espace de vie » est renforcé, notamment au travers des partenariats de coopération décentralisée.

Activités pour atteindre le résultat N°2

- Former les leaders associatifs pour qu'ils consolident les partenariats de coopération décentralisée déjà initiés et/ou en construisent de nouveaux [cf. Résultat N°1, Activité 2].
- Renforcer les compétences des associations communales « ambassadeurs » : communication, gestion, suivi de projet.
- Promouvoir l'implication des ressortissants dans leur espace de vie (associations, comités d'entreprise, conseils de quartier).
- Des analyses territoriales comparatives sont menées avec les migrants dans des collectivités locales partenaires en France.
- Accompagner les migrants dans la mise en œuvre en France du « cycle de projet » : conception, montage, médias, réalisation.
- Animer un espace de rencontres et d'échanges d'expériences [« thé-palabres »] regroupant les différentes classes d'âges et les deux genres [en lien avec le PAMAM au sein du GRDR].
- Poser le débat et développer l'expertise sur la thématique de la migration et de ses incidences sur les régions d'origine.

Résultat N°3 : La première phase du processus de «co-développement local » expérimenté depuis 2002 est capitalisée, diffusée et valorisée auprès des acteurs de la solidarité internationale (universités, OSI/OSIM, coopération décentralisée) à l'échelle européenne.

Activités pour atteindre le résultat N°3

- Finaliser l'élaboration et l'édition du guide « organisation d'une mission double espace ».
- Préparer le forum sous régional sur le développement local (cf. CL PAIDEL) et organiser la mission d'une délégation de partenaires [en lien avec l'antenne NPDC].
- Participer au comité de rédaction/édition des 3 guides PAIDEL et assurer la diffusion des 5 guides (fédérations de ressortissants – RAME, HCME, CSSSE – et partenaires européens).

Résultat N°4 : Le renforcement des compétences organisationnelles - techniques et managériales - et institutionnelles est effectif (1^{ère} phase).

Activités pour atteindre le résultat N°4

- Former chaque coordinateur(trices) afin qu'il soit en mesure de définir un programme pluriannuel de renforcement technique et managérial de son équipe.
- Mettre en place un Comité d'Orientation Stratégique (COS) responsabilisé au niveau de chaque entité.

8- Moyens humains et techniques utilisés

Quatre salariés (deux temps plein, un mi-temps et un tiers-temps) et **une stagiaire** (4 mois).

Bureaux du siège du GRDR à Montreuil (93).

9- Budget total prévisionnel et global en euros (dépenses et ressources)

Budget prévisionnel (2006) : **189 980 euros.**

Plan de financements :

Ressources propres d'origine privées : 36 314 euros (19 %).

Ressources propres d'origine publique : 61 666 euros (32 %).

Valorisation (migrants) : 2 000 euros (2 %).

Contributions du MAE : **90 000 euros (47 %).**

10-Conditions de pérennisation de l'action après sa clôture

Après cinq années de recherche-action autour de la problématique du développement local en Afrique de l'Ouest articulée aux dynamiques de co-développement portées par les migrants en France, les liens organiques existant entre les acteurs des deux espaces sont solides. Les opportunités d'ouverture à d'autres espaces géographiques ainsi qu'à différentes démarches et échelles d'actions réalisées par des partenaires européens seront autant de terrains à investir pour renforcer cette spécificité qui caractérise les ressortissants en tant qu'acteurs de développement sur les deux territoires d'origine et d'accueil.

La diffusion des résultats capitalisés sera complétée par l'édition de quatre nouveaux guides méthodologiques qui permettront de valoriser l'éventail d'outils d'animation-diagnostic et d'asseoir l'expertise du GRDR dans ces domaines d'intervention. Le dispositif de suivi mis en place permettant à chaque instant de faire évoluer les savoir-faire en fonction de nouvelles attentes ou d'un changement inattendu de contexte.

Le renforcement de l'autonomisation des équipes et des bases associatives locales dans le respect constant des valeurs partagées et du maintien de l'articulation et du lien sur le double-espace sera un atout supplémentaire pour assurer la pérennisation de cette action.

11-Cohérence de l'action par rapport aux politiques nationales existantes dans le domaine couvert et par rapport aux actions bilatérales françaises

Le GRDR, en renforçant les capacités des ses partenaires locaux, a articulé la démarche AIDEL-PIMDERO avec les programmes nationaux, notamment dans le cadre de la décentralisation mais aussi des programmes de lutte contre la pauvreté, afin de permettre la mise en œuvre d'une démarche opératoire efficace à l'échelle du territoire communal et même intercommunal.

De plus, l'accompagnement de la décentralisation (trois pays) articulé avec les initiatives de co-développement impulsées par les migrants (Programmes du MAE au Mali, au Sénégal et peut-être en Mauritanie en 2006) rentre pleinement dans les actions bilatérales françaises. L'objectif affiché de multiplier et de renforcer les partenariats de coopération décentralisée souligne leur rôle de catalyseur du processus tout en participant à sa pérennisation.

Le GRDR est une organisation de référence sur le plan de la production d'informations et de la recherche-action dans la sous-région du BFS et en France. Notre travail de proximité avec nos partenaires et les acteurs institutionnels est reconnu.

Les relations avec les SCAC dans les capitales et en régions (Kayes et Ziguinchor) sont de plus en plus régulières et mutuellement appréciées.

Fiche « Résumé d'opération »

Association (maître d'œuvre) (nom, sigle et adresse)	<i>G.R.D.R.</i> <i>Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural</i> <i>66-72 rue Marceau, 93 100 Montreuil – France</i>
Téléphone :	01.48.57.75.80
Fax :	01.48.57.59.75
E-Mail :	pimdero@grdr.org

Intitulé de l'opération :	Programme de valorisation des migrants acteurs de développement
Localisation précise (pays, région)	France Régions Ile de France, Nord pas de Calais, Centre et Haute Normandie

Organisme(s) partenaire(s)	MAE, Région Ile de France, Conseil Général de Seine Saint Denis, Ville de Mantes la Jolie, Migrants
-----------------------------------	---

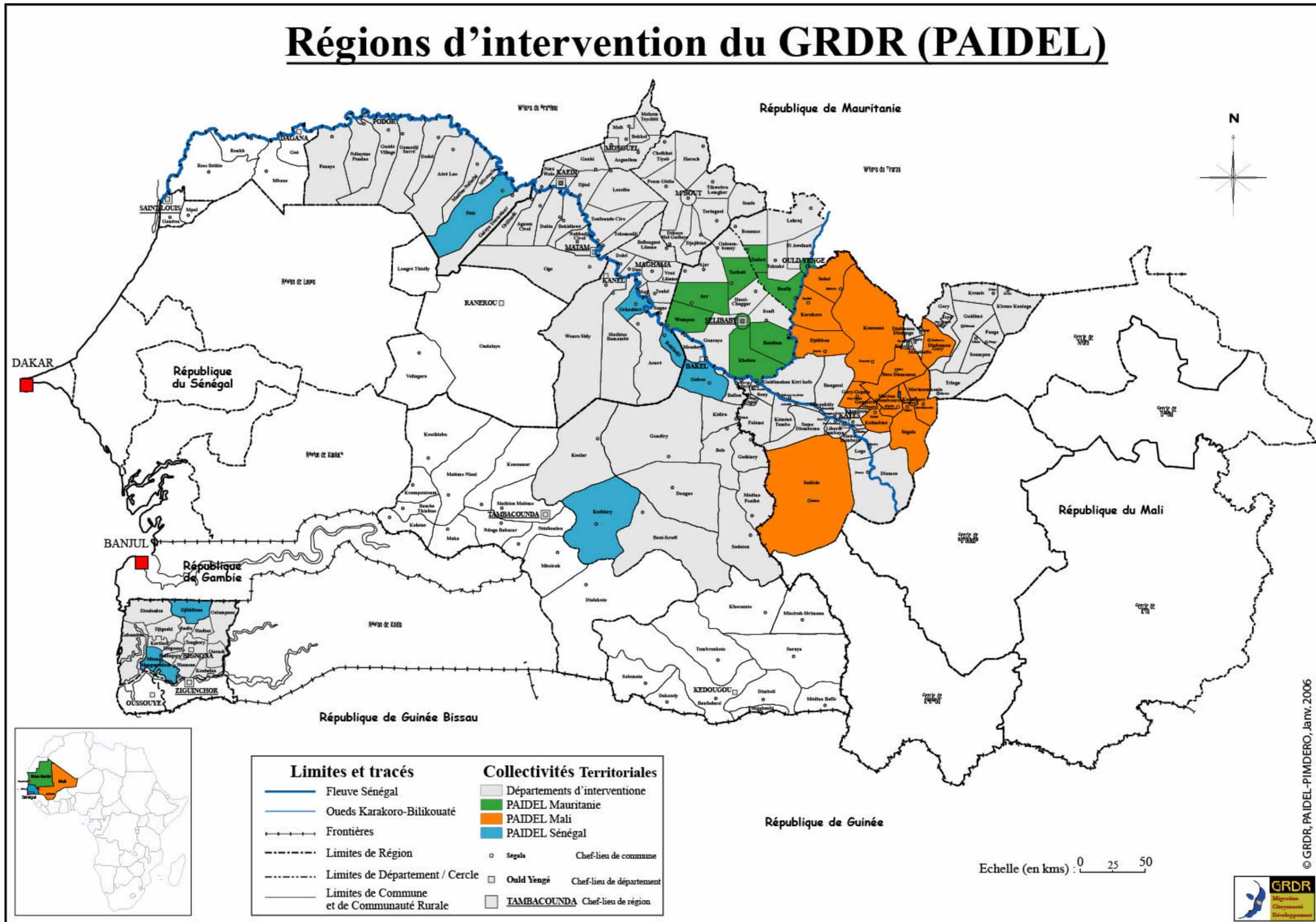
Objectifs et réalisations envisagées :
Renforcer l'implication des migrants et la valorisation de leurs actions citoyennes dans les processus de développement local à la fois en Afrique et en France.
(Accueil, information, formation, organisation de missions conception d'outils, création de lieux d'échanges d'expérience, communication et concertation sur le double espace de la migration)

Bénéficiaires ou public cible :	Associations communales de ressortissants Partenaires de coopération décentralisée
--	---

Moyens à mettre en œuvre :	
Matériel :	Bureaux du siège du GRDR à Montreuil (93).
Personnel	Quatre salariés (deux temps plein, un mi-temps et un tiers-temps) et une stagiaire (4 mois).

Statut du personnel expatrié :	AUCUN	salariés	Oui /	•	non	•
		volontaires	Oui /	•	non	•
		bénévoles	Oui /	•	non	•

Durée totale du projet	Coût total de l'opération en €:	N° de la tranche	Coût de la tranche en €:
1 an (2006)	189 980 €		€



DESCRIPTION DE L'ACTION

I. Contexte et justification de l'année 2006

Le G.R.D.R. mène depuis 2002 **en lien étroit avec le Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Local (PAIDEL)** un programme de Promotion de l'Implication des Migrants dans le développement de leurs Régions d'origine (PIMDERO). De manière opérationnelle, le PAIDEL vise à accompagner les acteurs locaux dans le renforcement de leurs compétences et de leurs capacités en terme de développement local et le PIMDERO a pour objectif de **valoriser le rôle d'acteurs de développement « ici et là-bas » des associations de ressortissants**. Il constitue le volet français de la stratégie du PAIDEL et tend **à renforcer la pertinence et l'efficacité de l'accompagnement du GRDR** sur les deux territoires de cette migration, celui d'origine – le Mali, la Mauritanie et le Sénégal – et celui d'accueil en France.

1.1 **Contexte du projet** (*Carte du PAIDEL jointe (A 3) et cartes IDF / NPDC en annexe*)

1.1.1 **Éléments de contexte du PAIDEL : maîtrise de la décision et de l'action**

- Les zones d'intervention du GRDR au Sahel sont pour des raisons naturelles mais aussi historiques et politiques, les régions où l'incidence de la pauvreté est la plus forte. **Ces régions de grande tradition migratoire, bénéficient de l'apport financier des migrants qui ont porté, depuis les grandes sécheresses des années 1970, pendant longtemps et souvent seuls, l'économie familiale et le développement à l'échelle villageoise et intervillageoise.** L'évolution à la fois des contextes locaux et de ceux de la migration a induit une adaptation permanente des initiatives des acteurs locaux et des interventions du GRDR, toujours dans le sens de l'élaboration de réponses locales pertinentes.
- Au cours de la première phase de mise en œuvre du processus PAIDEL/PIMDERO, les contextes locaux ont été particulièrement marqués par :
 - ✓ Les politiques de lutte contre la pauvreté, stratégie nationale englobante et régissant l'ensemble des politiques de développement sectoriel à l'horizon 2015. Les ODM sont le cadre de référence et d'indicateurs d'impact de ces politiques.
 - ✓ Les politiques de décentralisation et de déconcentration des services de l'Etat. La modernisation de l'administration publique est liée au principe de la bonne gouvernance.
 - ✓ Et à nouveau, entre sécheresses, inondations et péril acridien, la sécurité alimentaire et plus globalement la gestion durable des ressources naturelles est une priorité.

Pour des précisions sur les contextes 2006 du PAIDEL : renvois aux requêtes pays

- Le GRDR, tout **en assurant le renforcement des capacités de ses partenaires locaux à la compréhension des enjeux de ces politiques**, a articulé à chaque fois que cela a été possible, le processus PAIDEL/PIMDERO avec les programmes nationaux, de façon à permettre l'émergence de réponses efficaces au niveau local, notamment à travers **une maîtrise concertée – par l'ensemble des familles d'acteurs – de la décision et de l'action** et la mise en œuvre d'**une démarche opératoire efficace** à l'échelle du territoire communal qui assure la coordination locale des interventions. Enfin, le GRDR a pu, dans ses zones d'intervention, créer et **alimenter** en permanence **un espace de référence** tant sur le plan de la production de l'information que de la recherche-action. Cette compétence bénéficie à nos partenaires de terrain ainsi qu'aux acteurs institutionnels.

1.1.2 Éléments de contexte du PIMDERO : migrant acteur et association partenaire

- En élaborant en 2001 le PAIDEL puis en 2002 le programme PIMDERO, le GRDR a souhaité opérer **un saut qualitatif** dans ses interventions tant sur le plan de l'échelle d'intervention que sur celui des méthodes et démarches opératoires. Ce saut qualitatif était motivé par la nécessité de **donner une cohérence globale aux actions du GRDR dans le BFS** mais aussi d'**assurer une articulation forte sur le double espace de la migration**.

Dès 2002, le PIMDERO souligne que les initiatives des associations de migrants du Bassin du Fleuve Sénégal, actrices de développement depuis plus de trente ans pour leur village d'origine, doivent désormais compter avec **un nouveau contexte** reposant « **là-bas** » sur l'émergence (*Mali*) ou le renforcement (*Sénégal, Mauritanie*) de collectivités territoriales africaines qui s'investissent dans le développement, et « **ici** », conjointement le **vieillissement** et la **précarisation des aînés migrants** – ce qui atténue leurs capacités de mobilisation et laisse planer des inquiétudes sur l'avenir – **et le positionnement dans les champs du développement et de l'insertion d'une « nouvelle génération**», de jeunes, dont les pratiques et les objectifs sont aussi différents que porteurs de nouvelles dynamiques.

Fort de ce constat, l'enjeu principal du PIMDERO était d'**aider les associations de migrants à renouveler leur positionnement**, en dépassant celui de simples promoteurs de projets villageois pour **privilégier une relation de partenariat plus étroite avec les acteurs locaux de leur commune d'origine**. En effet, avec le P.A.I.D.E.L., les collectivités locales du B.F.S. sont aujourd'hui devenues les interlocuteurs incontournables pour le développement des villages. Pour que les migrants puissent s'ériger en partenaires de ces acteurs locaux, il faut accompagner leurs associations pour qu'elles prennent en compte cette nouvelle échelle d'intervention et **passent progressivement d'une « logique projet » à une logique « programme de développement local »**.

- En France, la démarche de renforcement des associations de migrants dans cette logique d'intervention à l'échelle de la commune – et non plus seulement à l'échelle du village – dans leur région d'origine les a conduits à **ouvrir de nouvelles relations avec les collectivités d'accueil**. La promotion de partenariats de coopération décentralisée entre collectivités d'origine et collectivités d'accueil permet l'**instauration d'une solidarité de proximité Nord-Sud**. Elle apparaît aussi comme un véritable moyen de promouvoir cette double citoyenneté « ici et là bas ».

- La mise en œuvre du PAIDEL/PIMDERO a « satisfait en grande partie à ces motivations » (in *Évaluation conjointe des programmes PAIDEL-PIMDERO, Rapport final*, Culture et Promotion, Fév. 2005) et a permis au GRDR de structurer son dispositif double espace et de construire **un véritable pool de compétences** dans le développement local, la coopération décentralisée et le champ du co-développement.

1.1.3 Une articulation qui ouvre des perspectives au concept de codéveloppement

Depuis 2003, l'Etat français mène **avec l'Etat malien un programme de « codéveloppement² »** (*FSP Codéveloppement Mali*), mettant en place un dispositif technique et financier d'appui aux projets de développement co-financés par les migrants, que ce soit à l'échelle privée ou associative et qu'ils soient portés par les aînés ou par la

² Le codéveloppement « consiste à utiliser – en apportant des aides aux intéressés – le potentiel des immigrés en France (qui par leur travail contribuent au développement économique de la France) pour aider au développement de leur pays d'origine. Le codéveloppement peut concerner tout aussi bien les immigrés qui désirent retourner dans leur pays pour y créer une activité que ceux (hommes d'affaires, universitaires, médecins) qui, tout en étant durablement établis en France souhaitent faire profiter leur pays d'origine de leurs connaissances et savoir-faire » (M. Connan, Ambassadeur au codéveloppement, le 9 avril 2003).

« nouvelle génération » (cf. 1.1.2). La première phase a été évaluée en fin d'année 2005 et la seconde phase doit commencer au cours du premier semestre 2006.

Un autre programme aux objectifs et aux modalités sensiblement équivalentes – intitulé « *Initiatives de codéveloppement* » – a été conçu **avec le Sénégal** au courant de l'année 2005. Enfin, un programme de codéveloppement **élargi à une trentaine de nouveaux pays** (dont la Mauritanie, le Cap Vert, la Guinée Bissau et le Bénin) devrait voir le jour en 2006.

Cette **dynamique impulsée par la politique de coopération française** crée les conditions pour que le rôle des migrants acteur de développement de leur région d'origine soit valorisé tout en contribuant à **combler le désintérêt médiatique certain** qui entoure cette spécificité liée aux phénomènes migratoires pourtant vieille des années 1960.

Or, les résultats de l'évaluation de 2004 ont souligné que dans ce domaine de la mobilisation des migrants et du « co-développement », les démarches entreprises étaient « pertinentes et à développer » puisque :

- ✓ *Le GRDR associe les migrants à la dynamique de développement local mis en place par le PAIDEL à travers le PIMDERO.*
- ✓ *Avec l'action du PIMDERO, les migrants ont pris en considération la dimension communale.*
- ✓ *Les migrants deviennent progressivement des acteurs du développement local dans leur commune d'origine mais également dans leur commune d'accueil.*
- ✓ *Le PIMDERO positionne les migrants au cœur de la coopération décentralisée.*

Et d'ajouter : « *Ce type de co-développement se base sur le **développement de deux espaces à partir de projets portés par les migrants**. Cette approche modifie les rapports entre les collectivités du nord et du sud et nécessite un **changement de représentation** des acteurs dans les deux espaces. Intéressés par le développement local en Afrique et plus impliqués que leur aînés dans leurs communes d'accueil, les **jeunes** pourraient constituer un atout pour le développement (...). En France, ce co-développement offre **une proposition alternative** aux communes françaises développant actuellement des projets de coopération décentralisée. Il permet d'**envisager des projets cohérents en phase avec les actions des communes d'origine et d'accueil**. La coopération sur le double espace propose en effet aux communes d'accueil une nouvelle approche pour l'intégration des populations immigrées : les actions de coopération décentralisée sont l'occasion pour les élus français d'entrer en contact avec ces migrants qu'ils ne savent pas toujours comment aborder (...) et de les solliciter pour qu'ils s'impliquent dans leurs communes d'accueil au-delà des actions de coopération sur lesquelles ils sont mobilisés. Ils deviennent **médiateurs** entre la commune et les populations immigrées et participent aux instances de concertations locales... ».*

En 2006, le PIMDERO s'inscrit **en complémentarité des programmes de codéveloppement** ainsi élaborés et son articulation avec le PAIDEL – en suivant un processus de recherche-action – **une démarche de co-développement** entendu comme englobant l'ensemble des actions entreprises par les migrants, « *citoyens ici, citoyens là-bas* », dans le domaine du développement de leur territoire d'origine et d'accueil.

1.1.4 Evolution du dispositif du G.R.D.R. : renforcement de l'autonomie opérationnelle

L'articulation PAIDEL-PIMDERO contribue au repositionnement des équipes du GRDR **appui** aux initiatives de développement local et aux dynamiques de co-développement et participe à l'**évolution opérationnelle en cours**. S'ensuit nécessairement une **évolution institutionnelle progressive** de la structure associative.

Le GRDR, une histoire riche en évolution avec les migrants

L'association GRDR est constituée dès son origine en 1969 autour d'une double représentativité, celle des migrants originaires des 3 pays du Bassin du Fleuve Sénégal (BFS : *Mali, Mauritanie, Sénégal*) et celle de militants spécialistes français des questions de migration et développement. Cette double composition a favorisé la mise en place d'actions d'appui aux migrants permettant un renforcement et une professionnalisation de leurs liens de solidarité avec leurs villages d'origine. Ces actions se sont progressivement structurées en de véritables projets de développement.

Le renforcement des associations villageoises du Sud a rapidement donné une place prépondérante dans l'activité du GRDR aux projets de développement dans le BFS. Avec la mise en place d'équipes d'appui dans les 3 pays concernés, le centre de gravité de l'action du GRDR s'est très clairement déplacé au Sud. Le renforcement des organisations locales et l'émergence des collectivités locales dans ces 3 pays ont questionné la légitimité et la nature des interventions des équipes de terrain.

L'évolution opérationnelle : La crise financière que le GRDR a traversé de 2000 à 2003 a fortement ébranlé la structure (30 % du personnel a quitté le GRDR) et la réorganisation s'est articulée autour de 3 axes qui visent à **une plus grande responsabilité, donc autonomie des équipes de terrain** :

- Le transfert des activités d'administration-finance et de coordination-suivi,
- La suppression des postes expatriés et la promotion de cadres africains,
- La recherche de financements dans les pays d'intervention.

Cette réorganisation opérationnelle « *à marche forcée* » doit actuellement être évaluée pour **définir les avancées et les renforcements nécessaires** pour pérenniser cette évolution.

L'évolution institutionnelle : la volonté d'impliquer des représentants de la société civile du Sud dans l'appui-conseil et le suivi des programmes de développement date de 1992 au travers de Comités Consultatifs (CC) composés de représentants des populations locales appuyées. Le bilan actuel est que la participation des CC à la réflexion et au suivi des actions animées par les équipes de salariés est inégale en fonction des pays, et de plus elle n'a pas encore trouvé d'articulation avec la structure en France, et plus particulièrement avec le Conseil d'Administration (CA). Entre une volonté du CA de conserver une philosophie et des démarches d'intervention cohérentes à l'ensemble des programmes et la revendication des CC qui souhaitent que soit reconnu leur rôle politique, l'équilibre n'est pas encore trouvé.

Enfin, **les changements institutionnels dans les modes d'engagement de l'Aide Publique au Développement (APD)** touchant les principaux bailleurs de fond sont également à prendre en compte, notamment la déconcentration de la gestion des lignes budgétaires accessibles aux ONG avec pour corollaire de voir ces fonds réservés aux associations du Sud ou à des alliances entre organisations du Sud et du Nord.

1.2. Justification de l'année de consolidation du dispositif PAIDEL-PIMDERO

1.2.1 Consolidation des résultats de l'évaluation

• L'évaluation a souligné que dans les zones d'intervention, **un des éléments de succès de la démarche PAIDEL/PIMDERO est d'avoir réussi à créer des points d'irréversibilité** des dynamiques engagées sur les territoires des collectivités locales accompagnées. Ces points correspondent grosso modo à **trois moments clés** du processus :

- ✓ L'émergence de l'identité du territoire communal et la mise en place d'instances de concertation.
- ✓ Le recrutement d'un agent de développement local et la définition d'un plan d'actions prioritaires.
- ✓ L'implication des migrants et la construction de partenariats de coopération décentralisée.

Si l'action du PIMDERO a permis aux migrants de :

- ✓ Prendre en considération la dimension communale et de
- ✓ Mieux comprendre le rôle des différents acteurs et les étapes du processus de développement local allant même pour la moitié d'entre eux jusqu'à
- ✓ Créer des associations à l'échelle communale (15 associations créées pour 30 collectivités territoriales appuyées par le PAIDEL) à la fois pendant des communes d'origine et relais mandatés – ambassadeurs permanents – par les acteurs locaux auprès des partenaires de coopération,

en revanche **les dynamiques ne sont homogènes ni dans les trois pays** [Cf. les chiffres concernant les associations communales : 9/14 au Mali (64%), 4/9 en Mauritanie (45%) et 2/8 au Sénégal (25%)] **ni entre les communes à l'intérieur d'un même pays.**

Éléments récapitulatifs de contexte pour l'année 2006

	Mauritanie	Mali	Sénégal oriental	Casamance	France
Contexte	Référendum constitutionnel Elections municipales	2 ^{ème} phase de décentralisation FSP-Codévpt. II	Prog. Nat. de Dvpt Local (PNDL) Initiatives de Codéveloppement	Retour à la paix Initiatives de Codéveloppement	Loi sur l'immigration Loi Oudin
Accompagnement PAIDEL	Capitalisation Elargissement	Consolidation Capitalisation	Consolidation Capitalisation Diffusion	Consolidation Capitalisation	Capitalisation Diffusion
Accompagnement PIMDERO	Associations communales	Associations communales	Des associations villageoises aux associations communautaires		Diffusion à l'échelle Europe
Missions prévues d'acteurs locaux	1 / 2 Ould Yengé, Sélibaby	2 / 3 Séro, Gouméra, Koniakary	2 Bokiladji, Gabou	2 Mangagoulack, Djibidione	XXX
Appui de la coopération décentralisée	Région Centre, Noisy le Sec, Arles, Louvres, Fos Sur Mer, Aubervilliers	Villetaneuse, L'Hay les roses, Paris XIII, Trégastel, Pierrefitte	Mantes la Jolie, CAPV (Vienne), Montrevel en Bresse	Cherbourg- Octeville	Région Centre, Ile de France, NPDC, CG 93, Paris

a°) Promouvoir les initiatives de co-développement des Sénégalais

Les différences mentionnées ci-dessus s'expliquent notamment par l'état d'avancement du processus PAIDEL qui varie d'une commune à l'autre et même d'un pays à l'autre. Par exemple, le Sénégal dont les lois de décentralisation sont les plus anciennes est pourtant le pays où le processus était en moyenne le moins développé en 2004. Il était difficile d'organiser des missions d'acteurs locaux en France sur le modèle des autres communes du BFS. Toutefois, l'année 2005 a montré qu'une **refonte globale de l'approche de développement local** dans les huit collectivités locales appuyées³ (renouvellement de l'équipe PAIDEL à Bakel) a permis de **valider la viabilité de la démarche initiée au Mali et en Mauritanie** (mission de Pété) et ensuite de **créer les conditions de l'organisation de nouvelles missions** (Bokiladji et Mangagoulack voire Djibidione et Gabou).

« Un dispositif bien installé favorisera la pérennité du processus. Celle-ci dépendra aussi de l'intérêt que les élus continueront à lui porter car ils restent souverains dans leur commune. Nous avons constaté que les clivages entre les acteurs locaux pouvaient bloquer le processus. La participation de tous les acteurs à la démarche limite les risques de crise et constitue indéniablement un de ses facteurs de réussite » (Evaluation 2004). Cette remarque semble avant tout valable au Sénégal où la défiance des ressortissants vis-à-vis de leurs élus locaux reste de mise.

³ L'équipe de Bakel a été entièrement renouvelée à partir de juillet 2004.

Enfin, la mise en place du programme « Initiatives de codéveloppement Sénégal » permettra de mettre l'accent sur l'accompagnement des projets portés par les associations villageoises originaires des communautés rurales appuyées par le PAIDEL au Sénégal oriental comme en Casamance et de favoriser la concertation sur le double espace de la migration autour de l'élaboration des projets de territoire.

b°) Rééquilibrer le niveau de fonctionnalité des associations communales

Le renouvellement des **missions** d'acteurs en France et de la **formation « développement local et partenariats communaux »**, la multiplication des **rencontres inter-associatives** et la confrontation de ces associations communales aux **enjeux de la construction de partenariat** de coopération décentralisée (suivi des actions, concertation et communication double espace, transparence de gestion, valorisation des projets) sont autant de moments forts qui permettront d'**unifier les capacités de structuration et d'actions** de ces associations communales.

« Le PIMDERO positionne les migrants au cœur de la coopération décentralisée. Ils participent activement et financièrement aux missions des maires en France. Ils vont à cette occasion à la rencontre des élus de leur commune d'accueil. Le migrant dépasse son rôle traditionnel de bailleur, pour devenir relais de la coopération décentralisée entre sa commune d'origine et sa commune d'accueil » (Evaluation 2004).

La coopération décentralisée offre aux communes africaines **de nouvelles perspectives de partenariat**. En France, ce co-développement offre **une proposition alternative** aux communes françaises et permet d'envisager des projets cohérents en phase avec les actions des communes d'origine et d'accueil. La coopération sur le double espace propose en effet aux communes d'accueil une nouvelle approche pour l'intégration des populations immigrées. L'accent sera mis sur la **valorisation en France des projets portés – financés ou simplement relayés - par les migrants dans leur région d'origine** afin de sensibiliser l'opinion publique au rôle d'acteurs de développement joué par ces ressortissants.

c°) Renforcer le lien organique de l'articulation avec le PAIDEL

Depuis 2004 (Mali) et 2005 (Mauritanie-Sénégal), **les programmes PAIDEL et PIMDERO sont intrinsèquement liés**. Les outils produits au cours de la mise en œuvre du PAIDEL (monographie, instances de concertation, recrutement d'un ADL, mise en œuvre des PAP) sont vulgarisés avec les leaders associatifs par l'équipe PIMDERO qui complète l'éventail par des présentations synthétiques sous format plaquette et powerpoint (*.ppt).

La **pérennisation des processus impulsés** deviendra d'autant plus effective que **la question du coût du développement local (ADL et ICC)** pourra être clairement posée et débattue entre les acteurs locaux (élus, associations, notables) à l'échelle communale voire intercommunale mais aussi **au sein des associations communales** avec les communes partenaires. Un atelier sera consacré à cette question lors du **forum sur le développement local** organisé en Afrique en 2006 par les programmes PAIDEL-PIMDERO.

D'autres questionnements de fond touchant la migration seront traités sur le double espace. Il en est ainsi de **l'investissement économique des migrants** à partir de leur épargne : « Les migrants doivent-ils et peuvent-ils porter la micro-entreprise rurale dans le BFS ? ». Les programmes de codéveloppement (Sénégal, Mali) créeront les espaces complémentaires et expérimentaux nécessaires à cette réflexion.

« Les migrants ne financent plus leurs projets, mais participent financièrement à des projets où ils sont associés à la population et à d'autres partenaires financiers. On peut regretter cependant un déficit de projets générateurs de revenus » (Evaluation 2004).

Le **chantier de réflexion** sur la nature, le rôle, les incidences et les symboliques liées aux phénomènes migratoires dans et depuis la région d'intervention du PAIDEL sera étendu progressivement à l'ensemble des antennes Afrique du GRDR. Il s'agira de jeter les bases de la **construction d'une expertise** sur les thématiques inhérentes à cette mobilité sous-régionale et internationale. A la suite des deux principaux animateurs du PAIDEL à Kayes (en 2005), **les responsables des programmes PAIDEL de Sélibaby, Bakel et Ziguinchor seront invités en France** – lors de missions traditionnelles – pour participer aux débats avec les acteurs directement concernés partenaires du PIMDERO. Et l'équipe PIMDERO suivra une **formation sur l'animation du site Intranet** pour faciliter la circulation de l'information.

Enfin, l'**ouverture géographique à de nouvelles régions** (*Matam* au Sénégal, *Yélimané* au Mali et le *Gorgol* en Mauritanie) conduira automatiquement l'équipe PIMDERO à **s'ouvrir à d'autres territoires de résidence des ressortissants en France** et à leurs partenaires de coopération décentralisée (Mantes la Jolie (78), Montreuil (93), Région Centre). Tandis que l'avènement de la **loi OUDIN** (2005) autorisant en France les organismes de gestion de l'eau à mobiliser jusqu'à 1% de leur budget pour financer des projets de solidarité internationale dans le domaine de l'hydraulique constituera autant de levier de financements que les migrants, associés à leur partenaires de coopération décentralisée pourront solliciter pour abonder les FDL.

« La démarche de co-développement du PIMDERO ouvrent des pistes prometteuses (...), de nouveaux champs d'action pour le GRDR. Il est d'ailleurs déjà sollicité par des collectivités françaises. Il peut intervenir en appui mais aussi en formation auprès des différents partenaires de la coopération décentralisée, élus, professionnels et associations des deux espaces » (Evaluation 2004).

1.2.2 Capitalisation-Diffusion des résultats en Afrique, en France et en Europe

L'année de transition 2005 qui vient de s'achever a permis d'approfondir la capitalisation de l'ensemble de la démarche. Le **guide méthodologique** intitulé « Comment organiser une mission sur le double espace de la migration ? » sera validé et édité au cours du premier semestre 2006. Dans le même temps, la participation de l'équipe PIMDERO à la poursuite de la réflexion au sein des ateliers organisés par le **Conseil de l'Europe** (en avril 2005 à Strasbourg et en octobre 2005 à Lisbonne) a permis de valoriser le processus dans sa globalité et de le présenter comme **un exemple réussi de co-développement**. Et l'édition des **trois autres guides PAIDEL** – concernant les ADL, les principes de concertation et la mise en œuvre des plans de développement – complètera ce travail de capitalisation amorcé durant l'année de transition et facilitera toutes les initiatives visant à diffuser, valoriser et transmettre l'intérêt de cette approche.

« La démarche expérimentée par le GRDR pourrait être développée dans d'autres lieux et d'autres situations. En effet, le GRDR a acquis un savoir-faire qu'il peut aisément valoriser. Les démarches PAIDEL et PIMDERO peuvent répondre à des demandes provenant tant des communes que de partenaires institutionnels. Sa connaissance du terrain et de la migration le rend tout à fait pertinent et la coopération décentralisée sur le double espace lui offre un champ de perspectives très large. Répondre à ces demandes nécessitera cependant que le GRDR capitalise sa démarche de manière à en préciser les éléments-clés et les apports spécifiques de chaque étape » (Evaluation 2004).

Les sollicitations sont très nombreuses de la part des associations de ressortissants des autres communes, cercles et régions du Mali, de la Mauritanie – et de la Guinée Bissau ! – et dans une moindre mesure du Sénégal. Mais aussi **émanant des partenaires de coopération décentralisée** (Mantes la Jolie (78), Villetaneuse, Montreuil, Pierrefitte (93), 5 intercommunalités en Nord Pas de Calais, Région Centre). **Le premier guide méthodologique** – *La monographie un outil d'animation et de concertation* – diffusé à grande échelle en France **a ouvert le champ de l'échange méthodologique autour du**

développement local «ici et là-bas » et notamment abordé à travers la mobilisation des migrants «citoyens », acteurs de développement de leurs territoires de résidence.

L'équipe PIMDERO va **accompagner les ressortissants dans la connaissance de leur espace de vie** (diagrammes de Venn, cartographie) afin de promouvoir ce **potentiel d'acteurs d'éducation au développement** au sein des lieux de rencontres (écoles et lycées professionnels, comités de quartiers, comités d'entreprise, etc.) et de diversifier et ainsi **consolider les liens d'acteurs à acteurs, de territoire à territoire, dans le cadre des partenariats de coopération décentralisée**. Suite à ces

« La convention-programme a été un atout dans la réorganisation interne du GRDR. Ce type de convention semble favoriser la structuration ou la réorganisation des ONG autour de projets d'envergure, mais une durée de 4 ou 5 années serait plus adaptée » (Evaluation 2004).

expériences pilotes menées sur 2 à 3 communes et avec les conclusions des débats organisés au sein du Conseil de l'Europe, la réflexion devra déboucher sur l'élaboration d'un « programme d'appui aux initiatives de co-développement local » à dimension européenne.

1.2.3 Renforcement des dispositifs opérationnel et institutionnel

Les facteurs internes et externes (cf. 1.1.4) ont poussé le GRDR à **engager un processus concerté d'évolution**. En Assemblée Générale (AG) en juin 2003, l'ensemble des acteurs du GRDR – membres et salariés – ont validé, la nécessité de faire évoluer le dispositif dans le sens d'**une plus grande autonomie** des différentes entités en Afrique et en France

« La réorganisation du GRDR a permis un rééquilibrage réel en faveur des cellules du sud qui sont à présent plus autonomes dans leur fonctionnement et leur recherche de financement. Dans une perspective d'autonomisation des cellules, le GRDR doit se donner les moyens d'une cohérence et cohésion interne renforcées en développant sa communication interne et en formant ses équipes » (Evaluation 2004).

(« *ancrage local fort* ») tout en **renforçant le lien** entre elles (« *dimension internationale renforcée* »). Il s'agit de **mettre en œuvre cette évolution prudemment**, les bases d'un tel processus doivent être solides et partagées. C'est pourquoi nous avons souhaité **mener un diagnostic organisationnel participatif (salariés et membres)** mené par des professionnels extérieurs. Ce diagnostic devant permettre de formaliser **une stratégie d'évolution concertée** avec les différentes entités, donc de planifier les différentes actions à entreprendre ensemble pour atteindre les objectifs définis en commun.

Pour plus de facilité, nous appréhenderons ce diagnostic **en scindant le dispositif opérationnel** (les différentes équipes salariées et la mise en œuvre des programmes) **du dispositif institutionnel** (les responsables associatifs et leur implication dans la définition des orientations et le suivi des programmes).

a°) Principaux constats du diagnostic opérationnel en Afrique

• Sentiment d'appartenance au GRDR :

- Chaque cellule fonctionne plus en structure isolée qu'en logique d'interdépendance (déficit de réflexe de partage et de sentiment d'appartenance à une même structure), de plus chaque salarié dans une cellule s'identifie à son programme et pas assez à la structure.
- Il n'y a pas de visibilité sur la nature des valeurs partagées et défendues par les salariés. Les salariés ne s'affichent pas comme des militants du GRDR : la motivation est axée sur la sécurité de l'emploi et l'amélioration des revenus.
- Un constat fort s'impose, c'est celui du manque collectif d'expériences, de savoirs faire, de relations.

- **Capacité d'analyse et prospective en général :**

- Le personnel affiche plus d'habileté dans les tâches d'exécution que dans la conception, la prospective et l'innovation. Il y a peu de mécanisme interne de recherche pour observer et analyser les réalités locales et une insuffisance de démarche de travail en équipe pluridisciplinaire au niveau cellule et intercellule. Enfin, il n'y a pas de capacité de plaider.

Il est à noter également qu'il y a :

- Besoin en renforcement des capacités managériales pour les coordinateurs(trices) : animation d'équipe, analyse prospective, gestion, communication.
- Besoin en renforcement des capacités en pédagogie de l'action
- Besoin en renforcement des capacités de capitalisation et d'écriture.
- Besoin en capacité stratégique de travailler en partenariat avec les opérateurs locaux (souvent d'ailleurs des opérateurs ayant été formés par le GRDR).

La **stratégie** à développer **pour conduire l'autonomisation opérationnelle** se conduira **sur 2 ans** et sera ensuite poursuivie sous forme de réflexion/ formation continue.

b°) **Principaux constats du diagnostic institutionnel en Afrique**

« La fonction politique du GRDR reste pour l'instant en retrait. En France, les membres du conseil d'administration sont peu au fait des activités de l'association. En Afrique, la place laissée aux comités consultatifs varie d'une cellule à l'autre, mais hormis en Mauritanie, ils sont peu sollicités et associés aux activités de la cellule. Le GRDR devra reconstruire un projet associatif collectif et préciser si les cellules auront leur propre projet se référant à celui-ci ou pas. Le GRDR devra s'interroger sur la place à accorder à la migration dans ce projet collectif » (Evaluation 2004).

Le Comité Consultatif (CC) est un dispositif périphérique de la cellule qui a un positionnement ambigu, sans dynamique associative et sans mécanisme propre de circulation de l'information. Il n'est mobilisé et n'agit que sur demande de l'équipe technique.

C'est **un dispositif quasi informel** dont les profils des membres et les attentes des équipes à leur égard sont assez contrastés selon les cellules et le contexte politico-administratif du pays :

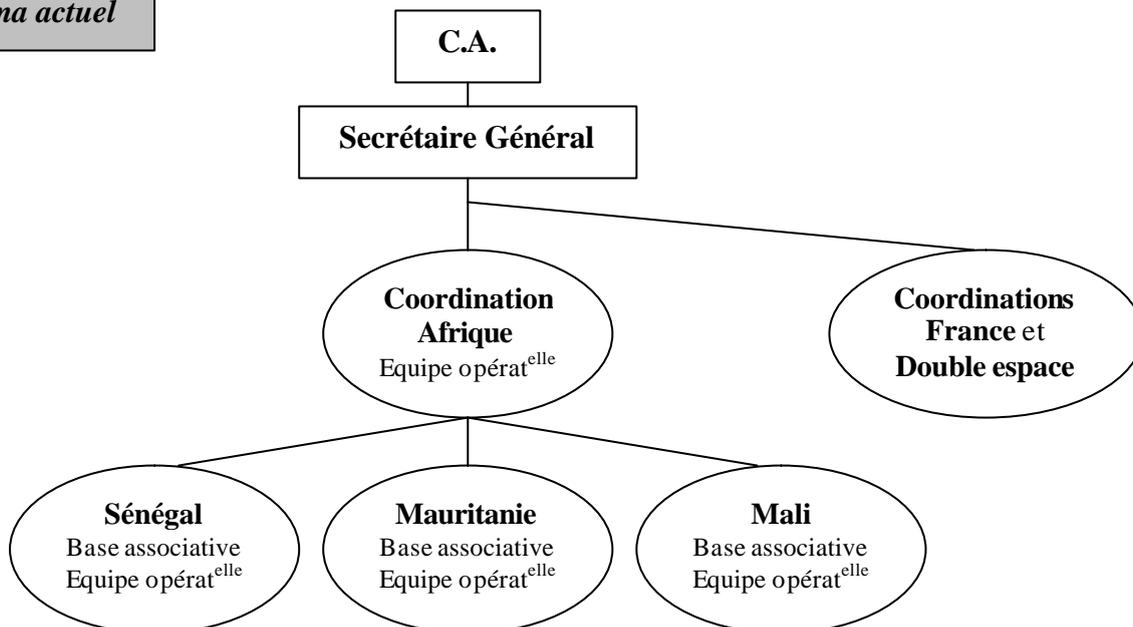
- CC de *Sélibaby* à rendre intergénérationnel.
- CC de *Bakel* à refonder et accompagner.
- CC de *Kayes* à dynamiser.
- CC de *Ziguinchor*, un exemple à conforter.

Pour acter le rôle politique des comités consultatifs, il est envisagé qu'ils évoluent en **Comité d'Orientation Stratégique (COS)** avec pour objectifs :

- d'être un cadre de réflexion sur la politique et les programmes du GRDR.
- d'être un lieu d'expression des idées et points de vue du terrain.
- d'apporter un appui-conseil aux équipes de terrain.
- d'être un cadre de suivi des activités du GRDR en Afrique.

Hypothèse d'évolution de la structure associative du GRDR

Schéma actuel



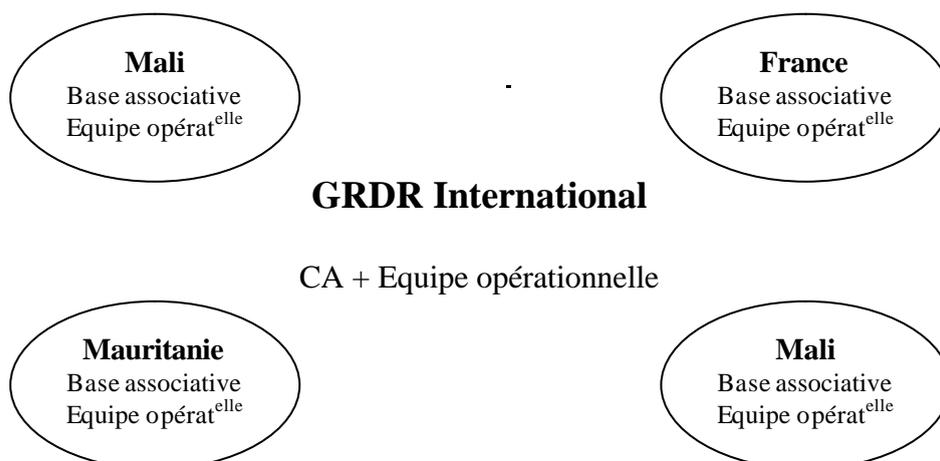
L'Assemblée Générale est composée de 90 membres dont 2/3 résident en France (français et migrants), 1/3 réside dans le Bassin du Fleuve Sénégal (dont des anciens migrants). Le Conseil d'administration du GRDR est basé en France.

Le GRDR en Afrique c'est :

- Une coordination Afrique (Nouakchott, Mauritanie)
- Une cellule* à Kayes (Région de Kayes au Mali)
- Une cellule à Sélibaby (Guidimakha-Gorgol en Mauritanie)
- une cellule à Bakel (Tambacounda-Matam-Saint-Louis au Sénégal)
- une cellule à Ziguinchor (Ziguinchor au Sénégal)

L'ensemble correspond à 54 salariés et 3 Comités Consultatifs.

Hypothèse d'évolution



1.3. Bénéficiaires, participants et principaux acteurs impliqués dans le projet

Au-delà de la liste des partenaires du PAIDEL qui sont effectivement aussi ceux du PIMDERO [renvoi aux requêtes pays du PAIDEL], le programme PIMDERO développe depuis quatre années des partenariats étroits avec les associations de ressortissants et les collectivités territoriales françaises à différents niveaux d'échelle et plus ponctuels avec des structures techniques et financières d'appui au développement local en Europe.

✓ **Une cinquantaine d'Associations villageoises et communales** de ressortissants, de tous âges, résidant en France. Nous ne nommerons ici que les associations communales :

- **Du Mali :**
 - Bouly (ABCD - Jeunesse ; Psdt. Bakary DIALLO).*
 - Gory-Gopéla (ADCGGe/F ; Psdt. M. Balla KANTE),*
 - Gouméra (ADCGe/F ; Psdt. M. Hamidou CAMARA),*
 - Kolimbiné (ARDCKe/F, Psdt. M. Bakary DIOMBERA),*
 - Koniakary (Enndam Diombuxu ; Psdt : M. Dodio COULIBALY),*
 - Koussané (ARCKe/F, Psdt. M. Daouda TRAORE),*
 - Maréna Diombuxu (ACCMDe/F, Psdt. M. Djimé CISSOKO),*
 - Sadiola (ARCSe/F ; Psdt. M. Sadio MACALOU),*
 - Sahel (ADCSe/F ; Psdt. M. Aly CAMARA),*
 - Ségala (ARDCSe/F, Psdt. M. Tidiane DOUCOURE),*
 - Sony (ARDCSe/F ; Psdt. M. BATHILY).*

- **De la Mauritanie :**
 - Dafort (ARCDDe/F ; Psdt. M. Khassa KAMARA),*
 - Baédiám (ARCBDe/F ; Psdt. M. Alassane BA),*
 - Tachott (ADCTe/F ; Psdt. M. Ciré COULIBALY),*
 - Sélibaby (ADCSe/F ; Psdt. M. Mamadou DJIMERA).*

- **Du Sénégal :**
 - Kothiary (ARCKe/F ; Psdt. M. Ibrahima DIAO),*
 - Pété (ARCRPe/F ; Psdt. M. Amadou DIALLO).*

✓ **Les fédérations malienne et mauritanienne** (HCME et RAME) de ressortissant et leur composante « jeunes » (Mauritalents) et « femmes » (*Kaffo : Guidimakha* Mauritanien).

✓ **Les partenaires de coopération décentralisée :**

- *Aubervilliers (Bouly), Pierrefitte (Koussané), Villetaneuse (Koniakary) et Montreuil (Cercle de Yélimané) [et plus largement le Conseil Général 93] ; L'Hay-les-roses [94] ; Versailles (Gouméra) et Mantes la Jolie [78] ; Louvres [95] ; Trégastel [22].*
- *Région Centre (Gorgol), Régions Ile de France et Nord Pas de Calais (Kayes).*
- *Intercommunalités Trois Pays - CCTP (Maréna Diombuxu), Région de Desvres - CCRD (Koniakary), Est du Douaisis – CCED (Sadiola), Pays du Solesmois – CCPS (Gory-Gopéla), Pays des Sept Vallées (Ségala) [RNPC] ; CC de Montreuil en Bresse (Kothiary) [01] ; Comm^{té} d'Agglomération du Pays Viennois - CAPV (Gabou) [38].*
- *Le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et la Restauration du Cours de l'Essonne - SIARCE (CPCD) [91].*

✓ **Les partenaires européens :** *Indé (Portugal), Gao (Italie), Fons Catala (Espagne).*

II. Objectifs et résultats attendus

2.1. Objectifs généraux

- 1°) Promouvoir le rôle des associations de ressortissants acteurs de développement de leurs territoires d'origine et de vie.
- 2°) Accompagner la construction des partenariats de coopération décentralisée par l'identification et la mise en relation des acteurs des deux territoires d'accueil et d'origine des migrants.
- 3°) Contribuer à l'évolution des mentalités vis-à-vis des phénomènes migratoires d'Afrique de l'Ouest en France.

2.2. Objectif spécifique

Renforcer l'implication des migrants et la valorisation de leurs actions citoyennes dans les processus de développement local à la fois en Afrique et en France.

2.3. Résultats attendus

Résultat N°1 : Les associations de ressortissants du BFS et de Casamance ont consolidé leurs connaissances des cadres nationaux de décentralisation et des contextes locaux de développement local et adhèrent à la démarche.
[Renvois aux cadres logiques / pays du PAIDEL]

Résultat N°2 : Le rôle des migrants « acteurs d'éducation au développement au coeur de leur espace de vie » est renforcé, notamment au travers des partenariats de coopération décentralisée.

Résultat N°3 : La première phase du processus de «co-développement local » expérimenté depuis 2002 est capitalisée, diffusée et valorisée auprès des acteurs de la solidarité internationale (universités, OSI/OSIM, coopération décentralisée) à l'échelle européenne.

Résultat N°4 : Le renforcement des compétences organisationnelles - techniques et managériales - et institutionnelles est effectif (1^{ère} phase).

III. Activités à conduire par résultat

3.1. Résultat N°1

Les associations de ressortissants du BFS et de Casamance ont consolidé leurs connaissances des cadres nationaux de décentralisation et des contextes locaux de développement local et adhèrent à la démarche.

Les activités correspondent au travail quotidien du PIMDERO depuis quatre années (accompagnement – suivi, information – formation, organisation de missions). L’accent sera mis cette année sur les associations sénégalaises et dans une moindre mesure mauritaniennes.

- *Assurer l'accueil-information continu des membres associatifs initiateurs de projets sur les enjeux liés à l'évolution des contextes de développement.*

Accueil quotidien d’une centaine de leaders associatifs durant toute l’année. Cette activité touche des responsables d’autres cercles et régions du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal. Parfois même, des ressortissants d’autres pays sont accueillis (Guinée Bissau, Bénin, Cap Vert, Congo). En 2005, le programme a accueilli aussi une vingtaine d’étudiants en Master intéressés par la thématique du développement local et / ou par celle de la migration.

- *Former les leaders sur les lois de décentralisation, le rôle de chaque acteur (élus, ICC, ADL) et les processus de concertation - planification communaux.*

Cette formation s’étend sur cinq samedi après-midi et compte entre trente et quarante participants réguliers et au total une soixantaine de présents. Elle a pour objectifs :

- de **renforcer les compétences des responsables associatifs** dans la connaissance du fonctionnement des communes et du processus « développement local » [PAIDEL]
- de permettre aux associations de migrants de **s’organiser efficacement** pour travailler à l’échelle communale et avec les acteurs identifiés localement,
- d’échanger sur les démarches à suivre pour **construire des partenariats** avec des acteurs désireux de s’investir dans la solidarité internationale notamment ceux des communes d’accueil en France (Ecole, santé, éducation : ex. de la coopération décentralisée).

- *Accompagner l'organisation, le déroulement et le suivi des missions en France des acteurs locaux (PAIDEL) à la rencontre des associations de migrants et de leurs partenaires.*

En 2006, il est prévu d’organiser au moins six missions d’acteurs locaux, dont trois originaires du Sénégal. Ces missions suivent une méthodologie qui a été consolidée et validée depuis 2002 et qui fait l’objet d’un travail de capitalisation (cf. *Résultat N°3, Activité 1*). En fonction de l’origine de la demande – migrants ou acteurs locaux – les équipes PAIDEL ou PIMDERO accompagnent les intéressés dans la rédaction de Termes de Référence (TDR : contexte, objectifs, calendrier, budget) qui font l’objet de corrections et d’une validation sur l’autre espace. Au retour, une restitution est prévue auprès des partenaires institutionnels de coopération dans les capitales des trois pays.

Remarque : De plus en plus, pour le Mali, il s’agit de secondes missions. Plus courtes, elles sont organisées en accord avec les partenaires de coopération décentralisée qui accueillent pendant quelques jours sur leur territoire - communes et intercommunalités - les acteurs en mission.

- *Appuyer les leaders dans la synthèse des documents techniques et la conception d'outils pédagogiques*

Un travail de synthèse-vulgarisation des documents produits dans le cadre du PAIDEL et d’élaboration d’outils de communication doit être poursuivi (présentations powerpoint, tableaux, calendriers, cartes, etc.).

3.2. Résultat N°2

Le rôle des migrants « acteurs d'éducation au développement au coeur de leur espace de vie » est renforcé, notamment au travers des partenariats de coopération décentralisée.

Les activités s'inscrivent davantage dans **un processus de recherche action**. En lien étroit avec différents partenaires technique [CUF, UNADEL et ses branches régionales IDELIF (RIF) et GEANTS (RNPC), GREF], ce travail ouvre de nouvelles perspectives dans le champ du co-développement et de la coopération décentralisée.

- **Former les leaders associatifs pour qu'ils consolident les partenariats de coopération décentralisée déjà initiés et/ou en construisent de nouveaux** [cf. Résultat N°1, Activité 2].

Une cinquantaine de communes en Ile de France, huit intercommunalités et pays et trois communes en Nord Pas de Calais et d'autres collectivités locales en France ont été rencontrées depuis 2002. Le travail de recensement des communes de résidence des membres des associations continue.

- **Renforcer les compétences des associations communales «ambassadeurs» : communication, gestion, suivi de projet.**

Produire un éventail de documents de communication (plaquettes) et rendre vivant le site Intranet du GRDR (formation de l'équipe PIMDERO) afin de permettre une meilleure communication sur le double espace (articulation PAIDEL-PIMDERO).

- **Promouvoir l'implication des ressortissants dans leur espace de vie (associations, comités d'entreprise, conseils de quartier).**

Procéder à l'inventaire des contacts établis par les migrants dans leur espace de vie quotidienne. Et élaborer avec eux une démarche d'identification des acteurs potentiellement intéressés par s'ouvrir à la solidarité internationale (cf. Activité 4).

- **Des analyses territoriales comparatives sont menées avec les migrants dans des collectivités locales partenaires en France.**

Sur deux ou trois territoires volontaires (*Villetaneuse, Pierrefitte, Aubervilliers, Montreuil*), construire avec les migrants (cf. Activité 3) résidents un diagnostic participatif des acteurs en présence (diagramme de Venn). Mis en parallèle avec le diagramme de Venn produit dans les communes d'origine (PAIDEL), il s'agira dans un second temps de provoquer les liens entre acteurs semblables.

- **Accompagner les migrants dans la mise en œuvre en France du «cycle de projet» : conception, montage, médias, réalisation.**

Former les migrants à la démarche du «cycle de projet» par rapport aux projets qu'ils mènent en France (Ex. : Fête de *Gouméra* dans le XIII^{ème}). Produire un document de synthèse.

- **Animer un espace de rencontres et d'échanges d'expériences [« thé-palabres »] regroupant les différentes classes d'âges et les deux genres** [en lien avec le PAMAM au sein du GRDR].

A partir des débats qui ont émergé dans le cadre de la formation (not. la troisième séance consacrée au positionnement des migrants : « ici et là-bas », à leur implication historique et aux perspectives à l'échelle de l'espace de la migration), est née l'idée de constituer un lieu plus ou moins formel et évolutif où pourraient être abordées les questions de l'intergénérationnel, de la « relève » que les aînés espèrent voir assurée par la seconde génération ou encore de la citoyenneté. Dans un premier temps, cet espace serait co-animé par l'équipe PIMDERO (en lien avec le PAMAM) et quelques leaders migrants pour être ensuite autogérés par des aînés – femmes, hommes – et des jeunes et constituer un lieu d'échange d'expériences inter-associatives.

- **Poser le débat et développer l'expertise sur la thématique de la migration et de ses incidences sur les régions d'origine.**

Pour consolider l'articulation avec le PAIDEL, il s'agira de répondre à la demande des équipes de développement local sur les réalités de la migration originaire du BFS (article diffusé sur le site intranet). Développer l'expertise sur la thématique de la migration permettra d'alimenter une réflexion collective sur le cœur de métier historique du GRDR et plus largement sur le co-développement.

3.3. Résultat N°3

La première phase du processus de « co-développement local » expérimenté depuis 2002 est capitalisée, diffusée et valorisée auprès des acteurs de la solidarité internationale (universités, OSI/OSIM, coopération décentralisée) à l'échelle européenne.

L'équipe PIMDERO est de plus en plus sollicitée pour intervenir dans des colloques, des forums et des journées de formation sur la thématique du développement local et du co-développement entendu comme englobant l'ensemble des actions entreprises par les migrants, « *citoyens ici, citoyens là-bas* », dans le domaine du développement de leur territoire d'origine et d'accueil (cf. 1.1.3). A l'échelle des collectivités françaises et de l'Union Européenne (Conseil de l'Europe au Portugal, Fons Catala en Espagne, Université de Calabre en Italie]. Ces interventions sont autant d'occasion de diffuser les principes, les outils, la démarche de développement local [financée à 50 % par le MAE] et de la confronter à d'autres expériences et de s'ouvrir à de nouveaux territoires. Le travail de capitalisation initié en 2005 donnera davantage de poids à ces présentations.

- **Finaliser l'élaboration et l'édition du guide « organisation d'une mission double espace ».**

L'étude est actuellement en cours depuis fin 2005. Elle sera validée courant 2006.

- **Préparer le forum sous régional sur le développement local (cf. CL PAIDEL) et organiser la mission d'une délégation de partenaires [en lien avec l'antenne NPDC].**

A la suite de la mission « Regards Croisés » organisée en septembre - octobre 2005 en partenariat avec les régions Nord pas de Calais et Ile de France – 7 élus, 2 ADL et 2 animateurs du PAIDEL-Mali sont venus séjourner dans leurs collectivités partenaires identifiées au cours de mission PIMDERO (2002-2004) – il est prévu une « mission retour » qui verra les partenaires français séjourner sur les territoires de leurs communes partenaires. Cette mission devrait se terminer par leur participation au forum sous régional sur le développement local afin de les associer aux débats et à la réflexion sur les problématiques soulevées (outils de diagnostic et de concertation, coût du développement local, rôle de la migration, co-développement et co-développement local) et les perspectives à envisager.

- **Participer au comité de rédaction/édition des 3 guides PAIDEL et assurer la diffusion des 5 guides (fédérations de ressortissants – RAME, HCME, CSSSE – et partenaires européens).**

L'équipe PIMDERO participe activement en amont comme en aval au travail de capitalisation des trois derniers guides PAIDEL. Membre du Comité de rédaction, il s'agit d'accompagner les stagiaires dans la préparation de leur mission et de les accompagner dans la mise en forme du guide. Ce travail de capitalisation initié en 2005, une fois finalisé, donnera davantage de poids aux étapes de diffusion et de présentation prévues dans le programme.

3.4. Résultat N°4

Le renforcement des compétences organisationnelles - techniques et managériales - et institutionnelles est effectif (1^{ère} phase).

- **Former chaque coordinateur(trices) afin qu'il soit en mesure de définir un programme pluriannuel de renforcement technique et managérial de son équipe .**

Chaque entité devra réfléchir en interne puis de façon collective (avec des TDR) à la définition d'un programme pluriannuel qui puisse permettre de renforcer les capacités managériales pour les coordinateurs(trices) : animation d'équipe, analyse prospective, gestion, communication (développer la capacité d'analyse prospective, renforcer les capacités en pédagogie de l'action, renforcer les capacités de capitalisation et d'écriture.

En 2006, nous nous attacherons à :

- Renforcer les capacités managériales des coordinateurs(trices). A l'issue de cette formation, un programme pluriannuel de renforcement des capacités sera défini par chaque cellule.
- Organiser l'audit annuel des comptes des cellules (déconcentré).

- **Mettre en place un Comité d'Orientation Stratégique (COS) responsabilisé au niveau de chaque entité.**

Chaque cellule disposera d'une feuille de route qui précisera que :

- Le projet de programme annuel d'activités et le budget annuel sont discutés avec le COS.
- A mi-parcours, le COS se réunit avec l'équipe pour une revue des activités et élabore un procès verbal (ampliation aux autres cellules, CAF et siège). Cette revue à mi-parcours doit être accompagnée de visites de terrain pour mesurer les impacts auprès des partenaires accompagnés.
- Le rapport annuel d'activités est discuté avec le COS avant envoi à la CAF et au siège.
- Le COS élit un président qui convoque les réunions du COS.
- Le COS anime un cadre de concertation des « amis du GRDR » en vue de son renouvellement et se son élargissement puis à terme de la structuration d'une entité autonome dans chaque pays.

La structure internationale ne pourra voir le jour qu'après un fonctionnement des COS sur une durée d'au moins 2 ans afin de permettre à chaque COS d'atteindre les objectifs ci-dessus.

<i>Cadre logique</i>	Logiques d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources, moyens de vérification	Hypothèses
Objectif général	Préparer l'autonomisation des différentes entités du GRDR tout en renforçant le lien entre elles	Les entités prouvent leurs capacités à s'autonomiser	✓ Rapport d'activités	
Objectifs spécifiques	Renforcer les capacités techniques et managériales des équipes pour accroître l'efficacité et l'efficience des actions Réformer et responsabiliser les bases associatives	<ul style="list-style-type: none"> • Les équipes rentrent dans un processus de renforcement des capacités • Les bases associatives sont élargies et s'impliquent dans le suivi des activités de chaque entité 	✓ CR de réunions intercellules	L'investissement des équipes et des bases associatives est fort
Résultats attendus	R1 Un programme pluriannuel de renforcement technique et managérial des équipes est défini par chaque entité	<ul style="list-style-type: none"> • La formation en management est effectuée • Un prog. pluriannuel de renforcement des équipes est élaboré dans chaque entité 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ CR de réunion ✓ Liste de présence ✓ Rapport des commissaires / comptes 	
	R2 Un COS est mis en place et responsabilisé au niveau de chaque entité.	<ul style="list-style-type: none"> • Elargissement et renouvellement des COS sont effectifs • Les réunions de travail avec les équipes opérationnelles sont provoquées par les psdt des COS 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ PV de réunion ✓ Liste des membres 	
Activité R11	Organiser une formation au management pour tous les coordinateurs(trices)		Budget: 18 400 €	
Activité R12	Chaque entité organise l'audit de sa comptabilité			
Activité R21	Les COS s'organisent, valident et suivent les activités / réalisations de chaque cellule			

IV. Moyens du programme

4.1. Ressources humaines

La montée en puissance du programme depuis 2002 a permis au GRDR de construire **un pôle double espace opérationnel** sur deux sites. L'équipe PIMDERO et l'antenne Nord pas de Calais (à Lille). Si ces deux équipes travaillent ensemble, c'est l'équipe PIMDERO – ci-dessous – qui sera reconduite pour conduire le programme de cette année 2006.

Fonction	Qualification	Nb - Tps	Activités
Coordinateur	Géographe DESS développement local	1 x 1	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Coordination du programme PIMDERO ✓ Animation de l'articulation PAIDEL/PIMDERO ✓ Représentation institutionnelle
Chargé de mission	Gestion de l'environnement DESS développement local	1 x 1	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Suivi des missions d'acteurs locaux en France ✓ Accompagnement des partenariats de coopération décentralisée
Chargé de mission	Historienne DESS évaluation de projet	1 x 0.5	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accompagnement des projets de valorisation des migrants « acteurs de développement »
Chargée de mission	Animateur de développement Malien en migration aîné	1 x 0.3	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accueil/Information/Formation des leaders et des membres associatifs
Stagiaire	Socio-économiste	Partiel	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Capitalisation du guide « mission PIMDERO »
Secrétaire Générale	Agronome – Généraliste	1 x 0.1	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Coordination générale des programmes GRDR
RAF	Gestionnaire	1 x 0.1	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Gestion administrative et financière

4.2. Ressources matérielles

En France, les moyens sont ceux du siège : des bureaux équipés, une salle de réunion pour l'accueil formation, un vidéo projecteur, une télévision et un lecteur DVD-VHS, une photocopieuse laser noir et blanc et une imprimante couleur.

Investissement : L'équipe dispose de deux ordinateurs (2002, 2004) et devra en acquérir un nouveau en 2006. Branchés en réseau, ils sont connectés à Internet en ADSL.

Le GRDR possède un fonds documentaire important sur les lois et contexte de la décentralisation dans le BFS et sur l'histoire de la migration et des projets de développement initiés par les migrants.

V. Durée du programme et dispositif de suivi-évaluation

5.1. Durée et chronogramme des activités

- **Dates prévisionnelles de début et de fin de projet** : Janvier 2006-Décembre 2006.
- Il est **difficile d'élaborer un chronogramme précis des activités** tant celles-ci dépendent de multiples critères : avancée du PAIDEL, disponibilité des migrants, contraintes des partenaires de coopération décentralisée. Aussi, **au minimum chaque trimestre**, l'équipe se réunit avec l'antenne NPDC et envoie un document de planification des activités aux équipes PAIDEL pour qu'elles valident le calendrier proposé.

5.2. Méthode de suivi-évaluation

- Le dispositif de suivi évaluation qui a prévalu lors de la mise en œuvre du processus PAIDEL/PIMDERO (2002-2005) sera reconduit durant l'année 2006, structuré autour d'un **Comité de suivi du programme** en France.

Ce Comité de suivi est composé de membres du GRDR (dont si possible le Président), des différents services concernés du MAE (bureau des ONG, évaluation...), des représentants des collectivités engagées dans une coopération décentralisée (Conseils Régionaux Ile de France, Nord Pas de Calais, CG de Seine Saint Denis), des autres bailleurs de la Convention en fonction de leurs disponibilités, d'ONG impliquées dans le même domaine d'intervention que le programme et membres du Groupe Initiatives (G.I.) dont le GRDR fait partie, du F3E qui a organisé l'évaluation en 2004, et de personnes ressources choisies d'un commun accord par les participants. Le **Comité de suivi se réunit une fois par an** pour juger de l'avancement conforme du programme et proposer des orientations ou des réorientations en fonction des évolutions constatées du contexte ou de l'intervention.

- Par ailleurs, **plusieurs militants du C.A.** sont particulièrement impliqués dans le suivi de ce programme et alimentent la réflexion et le processus de recherche-action.

Etienne Beaudoux : Président du GRDR, ancien salarié de l'IRAM, Consultant.

Patrick Gonin : Membre du GRDR, Dir. du laboratoire Migrinter, Université de Poitiers.

Doulo Fofana : Membre du bureau du GRDR et président de l'ABDI.

Idrissa Diabira : Membre du GRDR, Président de Mauritalents et Secrétaire du RAME.

Mamadou Lamine Djiméra : Ancien membre du CC du GRDR Sélibaby.

- Enfin, le tableau suivant donne les informations relatives à l'**articulation avec le PAIDEL** :

	Hebdo.	3 mois	6 mois	1 an
Echange d'information avec équipes PAIDEL	X			
Réunion d'équipe PIMDERO		X		
Participation aux rencontres inter cellules PAIDEL			X	
Rencontre personne ressources du CA	X			
Organisation du comité de suivi au MAE				X

VI. Schéma de financement

6.1. Budget du programme

Formulaire pour document 6 Budget prévisionnel des dépenses pour un projet de terrain Pour les projets pluriannuels, présenter un budget global et pour chaque année du projet				
				Migrants Acteurs de Développement
A établir en euros, sans les centimes				BUDGET FRANCE
sur papier en-tête, signé				MAE 2006
Code	Rubriques	Mode de calcul	Coût Unitaire	Coût total en euros
	(ces rubriques vous sont proposées à titre indicatif en annexe 3; vous pouvez bien évidemment les compléter et les préciser)	(impératif)*		
1	Investissement immobilier			0 €
	Véhicule	1		0 €
	Moto	1		0 €
2	Investissement technique et mobilier			2 615 €
	Matériel de bureau - ordinateur	1	1 892	1 892 €
	Matériel pédagogique	1	723	723 €
3	Transferts financiers			0 €
4	Fournitures et consommables			1 000 €
	Fournitures	/ mois		1 000 €
5	Conception et études ou expertises du Nord			
6	Etudes ou expertises du Sud			0 €
	Etudes & diagnostics			0 €
7	Personnels expatriés			0 €
	Coordination	Participation		0 €
	Appui technique	Participation		0 €
8	Personnel France			117 802 €
	Coordination	X 12 mois	4 413	52 953 €
	Généralistes / Animateurs	X 12 mois	5 404	64 849 €
	Administration	X 12 mois	-	0 €
9	Formation			19 000 €
	Stagiaire	4	50	200 €
	Formation personnel	Forfait	3 000	3 000 €
	Formation personnel	15 jours X 2 pers	510	15 300 €
	Formation acteurs	Forfait	500	500 €
10	Services extérieurs à l'ONG			0 €
	Commissariat aux comptes			0 €
	Prestation comptable			0 €
11	Mission de courte durée			15 900 €
	Frais de mission acteurs locaux	6 missions	1 300	7 800 €
	Frais de mission pour formation	15 jours X 2 pers	50	1 500 €
	Déplacements France	Forfait		1 000 €
	Déplacements Afrique pour formation	2 pers	800	1 600 €
	Déplacements Afrique	4 missions	1 000	4 000 €
12	Appui, suivi et contrôle			0 €
	Mission de suivi	Forfait		0 €
	Contrôle financier	Forfait		0 €
13	Evaluation			0 €
	Diagnostic organisationnel	Forfait		0 €
	Evaluation interne			0 €
14	Capitalisation			5 000 €
	Edition de documents	4 guides	1 250	5 000 €
15	Autres			11 392 €
	Loyer bureau	/ mois		7 000 €
	Télécommunications, électricité, etc.	/ mois		2 669 €
	Assurance	/ mois		723 €
	Maintenance / Entretien	/ mois		1 000 €
16	Divers et imprévus	3%		
	Sous-Total 1			172 709 €
17	Frais administratifs ou de structure (maximum 10% du sous-total 1)	10%		17 271 €
	Sous-Total 2			17 271 €
	TOTAL GENERAL			189 980 €

6.2. Plan de financements du programme

Formulaire pour document 7			
Tableau de ressources prévisionnelles			
pour un projet de terrain			
Pour les projets pluriannuels, présenter un budget global			
et pour chaque année du projet			
		Migrants Acteurs de Développement	
A établir en euros, sans les centimes			BUDGET FRANCE
sur papier en-tête, signé			MAE 2006
Origine des ressources	Ressources Prévisionnelles en €	Etat d'avancement (sollicité, acquis)	%
1. RESSOURCES PROPRES			
1.1 Ressources propres d'origine privée (15% minimum du budget global du projet)			
CCFD / PIMDERO	10 000 €	Sollicité	5%
GRDR	26 314 €	Acquis	14%
Sous total	36 314 €		19%
1.2 Valorisations (à détailler)			
Participation migrants (5%)	2 000 €	Acquis	1%
			0%
Sous total	2 000 €		1%
1.3 Ressources propres d'origine publique (collectivités locales, administrations, Union Européenne...)			
Conseil Régional Ile de France	40 000 €	Acquis	21%
Conseil Général 93	16 666 €	Acquis	9%
Mairie de Mantes la Jolie	5 000 €	Acquis	3%
Sous total	61 666 €		32%
TOTAL RESSOURCES PROPRES	99 980 €		53%
2. Contribution du ministère des Affaires Etrangères			
	90 000 €	Sollicité	47%
TOTAL MAE	90 000 €		47%
TOTAL GENERAL DES RESSOURCES	189 980 €		

Montant de la requête au ministère : 90 000 €

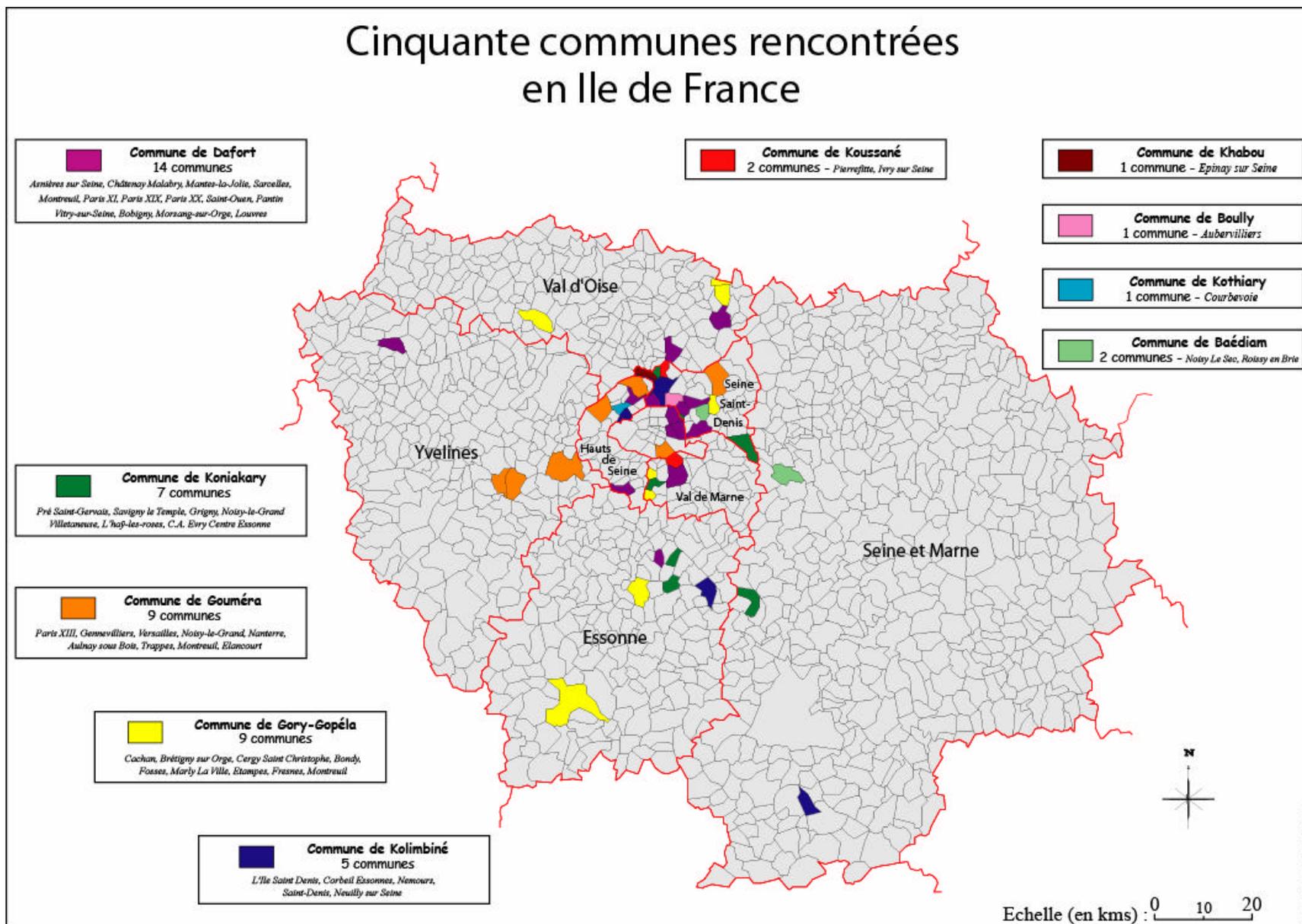
VII. Cadre logique du PIMDERO

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectifs généraux	<p>-Promouvoir le rôle des associations de ressortissants acteurs de développement de leurs territoires d'origine et de vie.</p> <p>-Accompagner la construction des partenariats de coopération décentralisée par l'identification et la mise en relation des acteurs des deux territoires d'accueil et d'origine des migrants.</p> <p>-Contribuer à l'évolution des mentalités vis-à-vis des phénomènes migratoires d'Afrique de l'Ouest en France.</p>	<p>Les ressortissants sont reconnus comme acteurs de développement aussi bien dans les territoires d'origine que d'accueil en France.</p>	<p>✓ Rapport annuel.</p> <p>✓ Participation à des forums européens.</p>	<p>La politique française de co-développement est élargie aux 3 pays.</p>
Objectif spécifique	<p>Renforcer l'implication des migrants et la valorisation de leurs actions citoyennes dans les processus de développement local à la fois en Afrique et en France.</p>	<p>La première phase de promotion de l'implication des migrants dans leur région d'origine est capitalisée et validée et ouvre des perspectives partenariales, thématiques et géographiques de « co-développement local ».</p>	<p>✓ Rapports d'activités.</p> <p>✓ Document stratégique 2007-2009</p>	
Résultats attendus	<p>R1 Les associations de ressortissants du BFS et de Casamance ont <u>consolidé</u> leurs connaissances des cadres nationaux de décentralisation et des contextes locaux de développement local et adhérent à la démarche.</p> <p>(Renvois aux cadres logiques / pays du PAIDEL)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les responsables associatifs maîtrisent <u>le rôle</u> de chacun des acteurs ainsi que <u>les processus</u> de concertation, de décision, d'exécution et de suivi aux différentes échelles de territoire. Six <u>missions</u> « double espace » sont organisées dont 3 missions sénégalaises et font l'objet de <u>restitution</u> auprès des acteurs de la coopération internationale à <i>Dakar</i>, à <i>Bamako</i> et à <i>Nouakchott</i>. Les <u>outils</u> du PAIDEL (diagnostics de terroir, cartes thématiques, plan d'actions prioritaires) sont synthétisés et vulgarisés et facilitent la concertation au sein des associations communales. Les <u>projets</u> portés par les associations de ressortissants font partie des PAP élaborés et elles participent à leur mise en œuvre. Les associations soutiennent le processus de développement local : le <u>débat</u> sur le coût du développement local a fait l'objet de séances d'animation auprès des associations de migrants. L'étude sur <u>l'engagement des jeunes</u> est finalisée et a fait l'objet d'<u>une rencontre-débat</u> sur ses conclusions et les perspectives. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport d'activités. ✓ Rapports de mission. ✓ CR des réunions. ✓ Listes de présence. ✓ Tableaux, calendriers et cartes de synthèse. ✓ Projets portés par les migrants et les ICC. (co-développement). ✓ Présentations *.ppt. ✓ Etude « engagement des jeunes ». 	<p>La mise en œuvre du PAIDEL ne rencontre pas de contrainte particulière.</p> <p>L'implication des leaders associatifs migrants à l'échelle communale est forte.</p> <p>L'articulation des programmes PAIDEL/PIMDERO n'est pas entravée.</p>
	<p>R2 Le rôle des migrants « acteurs d'éducation au développement au cœur de leur espace de vie » est <u>renforcé</u>, notamment au travers des partenariats de coopération décentralisée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les ressortissants connaissent et investissent les divers lieux de leur <u>espace de vie</u> et valorisent en leur sein leur <u>rôle d'acteurs de développement</u> sur les deux territoires d'origine et d'accueil. Les <u>associations communales</u> sont mandatées par les acteurs locaux pour les représenter auprès des partenaires (en respectant le principe de subsidiarité qui lie les villages et la commune). Les associations disposent d'<u>outils</u> pour présenter leur commune d'origine et sont <u>à la charnière</u> de la construction/consolidation des partenariats de coopération décentralisée. Les <u>projets en France</u> se multiplient ; La fête « <i>Gouméra dans le XIII^{ème}</i> » fait l'objet d'une <u>médiatisation</u> particulière. La <u>communication sur le double espace</u> est fluide et les équipes PAIDEL s'ouvrent davantage aux enjeux de la migration. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Statut et régl intérieur des assos communales. ✓ Plaquettes, logos. ✓ Diagramme de <i>Venn</i> de communes en France. ✓ Conventions signées (projet, coopération). ✓ Rapports d'activités et financiers des projets portés « ici et là-bas ». ✓ CR mission PAIDEL. 	

	<p>R3 La première phase du processus de «co-développement local» expérimenté depuis 2002 est <u>capitalisée, diffusée et valorisée</u> auprès des acteurs de la solidarité internationale (universités, OSI/OSIM, coopération décentralisée) à l'échelle européenne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le <u>guide</u> « organisation d'une mission double espace » est validé, édité, <u>diffusé</u> auprès des acteurs et des partenaires. Le <u>forum sous régional</u> a eu lieu et les partenaires Nord (coop. déc. et association de migrants) ont pris part aux débats. La <u>stratégie d'ouverture géographique</u> (deuxième phase) à l'échelle européenne (Portugal, Espagne, Italie) est débattue en présence des fédérations de ressortissants et des jeunes. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Guides méthodologiques. ✓ CR rencontres. ✓ Actes du forum. ✓ Site Intra/Internet 	
Activités résultat 1	<ul style="list-style-type: none"> Assurer l'accueil-information continu des membres associatifs initiateurs de projets sur les enjeux liés à l'évolution des contextes de développement. Former les leaders sur les lois de décentralisation, le rôle de chaque acteur (élu, ICC, ADL) et les processus de concertation - planification communaux. Accompagner l'organisation, le déroulement et le suivi des missions en France des acteurs locaux (PAIDEL) à la rencontre des associations de migrants et de leurs partenaires. Appuyer les leaders dans la synthèse des documents techniques et la conception d'outils pédagogiques 			
Activités résultat 2	<ul style="list-style-type: none"> Former les leaders associatifs pour qu'ils consolident les partenariats de coopération décentralisée déjà initiés et/ou en construisent de nouveaux. Renforcer les compétences des associations communales « ambassadeurs » : communication, gestion, suivi de projet. Promouvoir l'implication des ressortissants dans leur espace de vie (associations, comités d'entreprise, conseils de quartier). Des analyses territoriales comparatives sont menées avec les migrants dans des collectivités locales partenaires en France. Accompagner les migrants dans la mise en œuvre en France du « cycle de projet » : conception, montage, médias, réalisation. Animer un espace de rencontres et d'échanges d'expériences [« thé-palabres »] regroupant les différentes classes d'âges et les deux genres [en lien avec le PAMAM]. Poser le débat et développer l'expertise sur la thématique de la migration et de ses incidences sur les régions d'origine. 	<ul style="list-style-type: none"> Un coordinateur (Géographe, DESS Développement Local) Un chargé de mission (Gestion environnement, DESS DL). Une chargée de mission malienne (DESS Eval. de projet). Un animateur de développement malien, « aîné ». <p style="text-align: center;">Moyens logistiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Des locaux équipés dont une salle de réunion. Un fonds documentaire de 300 ouvrages. 2 ordinateurs de bureau (prévoir l'achat d'un troisième). Une imprimante jet d'encre couleur (HP). Une photocopieuse laser (commune aux équipes du GRDR). Un fax (commun aux équipes du GRDR). Un vidéo-projecteur (commun aux équipes du GRDR) Un SIG (<i>Arc View 8.3</i>). Accès à Internet en ADSL. 	<p style="text-align: center;">BUDGET TOTAL</p> <p>✓ 189 980 €</p> <p style="text-align: center;">Plan de financements</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ MAE : 90 000 € ✓ Rég. IdF : 40 000 € ✓ CG 93 : 16 667 € ✓ CCFD : 10 000 € ✓ Mantes : 5 000 € ✓ Migrants : 2 000 € ✓ GRDR : 36 314 € 	
Activités résultat 3	<ul style="list-style-type: none"> Finaliser l'élaboration et l'édition du guide « organisation d'une mission double espace » (PIMDERO). Préparer le forum sous régional sur le développement local (cf. CL PAIDEL) et organiser la mission d'une délégation de partenaires [en lien avec l'antenne NPDC]. Participer au comité de rédaction/édition des 3 guides PAIDEL et assurer la diffusion des 5 guides (fédérations de ressortissants – RAME, HCME, CSSSE – et partenaires européens). 			

VIII. Annexes

8.1. Carte de l'Île de France



8.2. Carte du Nord pas de Calais

